



**ACADÉMIE
DE LILLE**

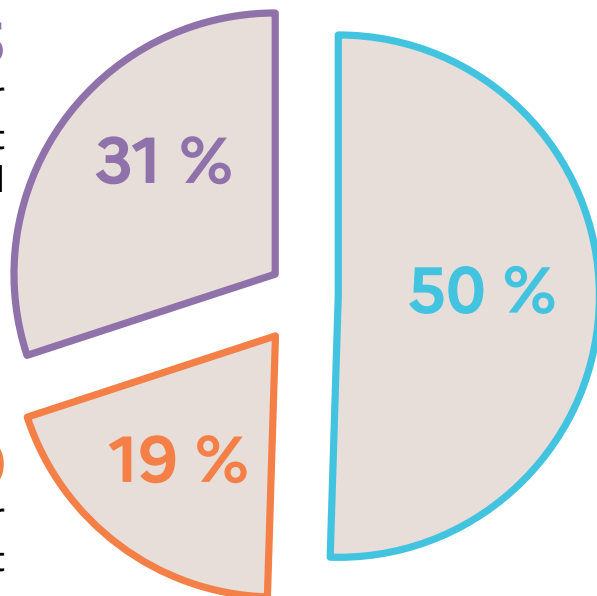
*Liberté
Égalité
Fraternité*

BACCALAURÉAT 2025

Dossier de presse
Mai 2025

45 391 candidats

13 985
candidats pour
le baccalauréat
professionnel

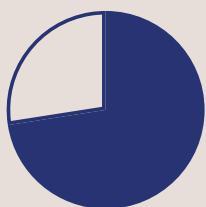


22 926
candidats pour le
baccalauréat général

8 480
candidats pour
le baccalauréat
technologique

Épreuves anticipées

31 600 candidats
inscrits aux épreuves anticipées



22 851 candidats
en voie générale

8 749 candidats
en voie technologique



Candidat
le plus âgé



Candidat
le plus jeune

- 3 484** candidats en situation de handicap bénéficiant d'un aménagement d'épreuve
- 348** candidats individuels (voie générale et technologique) ou candidats évalués en ponctuel (voie professionnelle)
- 295** centres d'examen

En bref, la session 2025

RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

40 % : Le contrôle continu

Le contrôle continu prend en compte l'évaluation des résultats durant le cycle de terminal pour les enseignements obligatoires et optionnels

- L'enseignement de spécialité suivi uniquement en première ;
- L'histoire-géographie, l'enseignement scientifique, les mathématiques, les langues vivantes A et B, l'EMC et l'EPS ;
- Les enseignements optionnels.

60 % : Les épreuves finales

- Les épreuves anticipées de français en fin de première



13 juin (écrit)

du 23 juin au 4 juillet
(épreuve orale de français)

- Les épreuves écrites portant sur les deux enseignements de spécialité en terminale

Selon les spécialités, elles seront complétées par des épreuves orales ou d'évaluation des compétences expérimentales.



17, 18 et 19 juin

- L'épreuve de philosophie



16 juin

- L'épreuve du Grand oral

L'épreuve du Grand oral est une réponse argumentée à deux questions adossées sur les deux enseignements de spécialité. Dans la voie générale, les questions portent sur les enseignements de spécialité suivis en terminale. Dans la voie technologique, elles s'adosent à l'enseignement de spécialité dans lequel une étude approfondie ou un projet, a été mené.

Le jour de l'épreuve, la démarche consiste à remettre au jury, sur une feuille signée par ses professeurs de spécialité, l'énoncé des deux questions. Le jury en choisit une. Le candidat dispose de 20 minutes pour préparer sa présentation.



du 23 juin
au 2 juillet

LE BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

Le baccalauréat professionnel est un diplôme national. Pour l'ensemble des spécialités de bacs professionnels, il existe deux types de modalités d'évaluation comptant pour l'obtention du diplôme : des épreuves terminales et des contrôles en cours de formation appelés CCF, organisés dans l'établissement dans le cadre habituel des séances d'enseignement.

- Les épreuves obligatoires

Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, prévention, santé et environnement, économie-droit, économie-gestion, arts appliqués et culture artistique, les domaines professionnels et l'oral du chef d'œuvre.



du 12 mai
au 26 juin

- Le contrôle en cours de formation

Il concerne les enseignements professionnels, l'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel et du chef d'œuvre.

FOCUS SUR LE NOUVEAU PARCOURS PERSONNALISÉ EN TERMINALE PROFESSIONNELLE

La réforme des lycées professionnels se déploie progressivement depuis la rentrée scolaire 2023. Depuis cette année, chaque élève de terminale choisit un parcours qui se déroule sur six semaines à partir de la mi-mai, dans la perspective de réaliser son projet post baccalauréat :

- soit un parcours de préparation à l'insertion professionnelle. Ce parcours repose sur six semaines d'une ou plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), qui peuvent être effectuées dans différents lieux d'accueil/entreprises, pour faciliter la transition vers l'emploi souhaitée par l'élève ;
- soit un parcours de préparation à la poursuite d'études. Ce parcours de 6 semaines repose sur des renforcements disciplinaires ciblés, une prise d'autonomie et la découverte de l'enseignement supérieur, pour faciliter la transition du lycée vers le supérieur souhaitée par l'élève.

LES ÉPREUVES DE RATTRAPAGE

Ces épreuves orales, prévues les 7, 8 et 9 juillet 2025, sont ouvertes aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure à 8 et inférieure à 10 sur 20, et une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves professionnelles du baccalauréat professionnel.

LES AIDES ET LES AMÉNAGEMENTS POUR LES CANDIDATS À BESOINS PARTICULIERS

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements portant notamment sur :

- Le temps et l'espace
- Des aménagements techniques
- Les aides humaines
- Des adaptations et dispenses
- L'étalement sur plusieurs sessions consécutives du passage des épreuves ;
- La conservation, durant 5 ans, des notes obtenues à des épreuves terminales.

LA FRAUDE À L'EXAMEN

Tricher lors d'un examen est une fraude. Une fraude est constatée dans les situations suivantes :

- Se faire remplacer par une autre personne lors d'une épreuve
- Utiliser un appareil permettant d'échanger ou de consulter des informations (smartphone, montre connectée par exemple)
- Utiliser un appareil permettant l'écoute de fichiers audio
- Communiquer avec d'autres candidats pendant l'épreuve
- Utiliser une calculatrice sans que cette utilisation soit indiquée dans le sujet
- Utiliser du papier ou des documents autres que ceux fournis par l'administration
- Commettre un plagiat

LES MENTIONS

Les mentions sont attribuées selon les règles suivantes :

- Assez bien pour une moyenne entre 12 et 14 ;
- Bien pour une moyenne entre 14 et 16 ;
- Très bien pour une moyenne entre 16 et 18.

Depuis 2024, dans le cadre de la réforme des lycées professionnels, la mention très bien avec les félicitations du jury peut être accordée aux candidats de la voie professionnelle présentant une moyenne supérieure à 18.

Les calendriers

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

| | | |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Épreuves anticipées (1 ^{re}) | Français écrit | Vendredi 13 juin (8h à 12h) |
| | Français oral | Du 23 juin au 4 juillet |
| | Résultats | A venir |
| Épreuves terminales | Épreuves de spécialités | 17, 18 et 19 juin |
| | Philosophie | Lundi 16 juin (8h à 12h) |
| | Grand oral | Du 23 juin au 2 juillet |
| | Résultats | Vendredi 4 juillet |
| | Épreuves écrites de remplacement | Du lundi 8 au jeudi 11 septembre |

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

| | |
|---|----------------------|
| Épreuves de mathématiques et de physique-chimie | Du 28 avril au 9 mai |
| Épreuves de français, histoire-géographie, EMC | Lundi 12 mai |
| Arts appliqués et cultures artistiques, économie-droit , économie-gestion | Mardi 13 mai |
| Épreuves de langues vivantes B | Mercredi 14 mai |
| Épreuves de langues vivantes A | Mercredi 21 mai |
| Épreuves de prévention, santé et environnement | Jeudi 26 juin |
| Résultats 1 ^{er} groupe | Vendredi 4 juillet |



Contact presse

Aude Vancauwenberghe
Service communication
Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay, Lille
03 20 15 60 77
ce.communication@ac-lille.fr